

L'ECHO DE FAYET MAI/JUIN 2016

DIMANCHE 05 JUIN 2016 de 6h00 à 18h00

FAYET

Vide - Grenier



BROCANTE

Domaine

Saint-JACQUES

Rue Matisse et Rue Gauguin

Restauration sur place



Pré-inscriptions et renseignements

Organisé par la section "Fayet l'faire" de l'Amicale de FAYET

Tél: 07/71/60/35/26



Page FAYET L'FAIRE

fayetlfaire@laposte.fr

www.fayetlfaire.fr

Prix:



1,50 € le mètre linéaire si Pré-inscription.

2,50 € le mètre linéaire si inscription le dimanche 5 juin sur place.

3,00 € le mètre linéaire pour les Professionnels

Samedi 28 mai
Dimanche 29 mai 2016
de 10 à 19 heures
Salle polyvalente de Fayet

Les Fayellois ont du talent

10 Exposants



EXPOSITION
VENTE

peintures-dessins -photos
bijoux-sacs-patchwork

*« Classe de mer à Larmor –Plage »
Ecole de Fayet
Du 28 avril au 04 mai 2016*

Départ ce jeudi matin sous un beau soleil, des élèves de la classe de Mr Legrand (CM1 et CM2) pour le Morbihan...

Ils partent pour un séjour d'une semaine pour découvrir la faune et la flore marine ainsi que les sports nautiques mais surtout pour la joie de vivre ensemble !



Bon Voyage à tous !

FÊTE des VOISINS le 27 MAI 2016



=====
=====
Fête des Mères

le 29 mai 2016

=====
=====
Appel du 18 juin 1940 : l'appel à la résistance du général de Gaulle

FAYET

*Rassemblement de la Municipalité, du Conseil Municipal, des
Personnalités et des Anciens Combattants*

à 18 Heures.

Place du monument aux morts.

Dépôts de gerbes.



Vin d'honneur offert par la Municipalité.

Gros succès de la bourse aux vêtements

*Le président de l'Amicale René Lefèvre a félicité la nouvelle section
Fayet l'Faire*

*La nouvelle section de l'Amicale de Fayet.. "Fayet l'Faire" a enregistré un
franc succès avec la bourse aux vêtements.*

*Le président Fabrice CARME et son équipe ont affiché complet, les 42
exposants ont rempli la salle polyvalente.*

*Plusieurs centaines de visiteurs sont venues dans l'espoir de trouver la
bonne affaire.*



*Cette section proposera sa première brocante le dimanche 5 juin 2016.
Voir l'affiche dans le journal de Fayet*

*L'équipe composée de Géraldine LENEUTRE-Odile DELACROIX-Elisabeth
CARME-Pierre DELACROIX et le Management par Fabrice CARME*



*LEURS SOUHAITS
"FAIRE BOUGER FAYET"*

*Amicale
de FAYET*

AMICALE DE FAYET

vous propose une journée à EPERNAY

Départ

7h45

Salle des fêtes

FAYET



" Adhérents 55 €uros "
" non Adhérents 75 €uros "

Retour

20h00

Salles des fêtes

FAYET

Ne tardez pas ... places limitées



Samedi 25 juin 2016

Inscriptions et renseignements



*07 71 60 35 26

Amicale
de FAYET

*Visite cave et dégustation

*Apéro Ratafia. Déjeuner au bord de l'eau.

Ballade en petit train dans les vignobles.

Mini croisière sur la Marne

Association loi 1901.siret 42003867100020

LA CHORALE DE FAYET FA-SI-LA



*À l'occasion de la Fête de la Musique, la chorale
Fa-Si-La Fayet présente son concert annuel
« En chantant », sous la direction de Christine Depierre et accompagnée
à la guitare par Roberto Pocas, le samedi 25 juin 2016 à 20H30 en l'église
de Fayet.
Entrée gratuite.*



VIVA DANSE



Le 23 janvier 2016:

*Viva Danse avait organisé une soirée au cabaret music-hall à Reims.
Une très belle revue, repas spectacle qui n'a pas trouvé "écho" auprès des fayellois
dommage..*

*Ne ratez pas les prochaines sorties, Viva danse à toujours de très bonnes idées.
Le transport en bus jusque Reims était offert par l'Amicale de Fayet*



CIMETIERE DE FAYET

Il a été constaté à plusieurs reprises par des fayellois et les agents de la commune, des crottes de chiens dans le cimetière et en particulier sur les tombes.

Vu la dispersion des crottes sur les tombes et dans les allées, cela donne vraiment l'impression qu'elles ont été jetées.

Dans le cas de nouvelles constatations la commune portera plainte auprès de la gendarmerie.



Le coq de l'église a de la compagnie des oiseaux viennent nicher le soir.



Pour les nouveaux habitants de la commune information de la rénovation du portail de la chapelle SAINT-CLEMENT

CHAPELLE SAINT-CLEMENT

rénovation du portail (2005-2006)



avant



après



**Le Jeudi 5 mai jour de l'Ascension 13 communiantes dont 3 jeunes de Fáyet (Axel, Flora et Juliette) ont renouvelé leur profession de Foi.
La belle cérémonie a été célébrée par le père Guéna à Holnon.**



LA NOUVELLE GENERATION FITNESS ARRIVE



BOUGER

S'ECLATER

En association avec l'Amicale,

fatfitnessfayet

vous invite à ses portes ouvertes

EQUILIBRE

le lundi 27 Juin & le lundi 5 Septembre 2016

(inscription à la fin du cours)

de 19h30 à 21h00

pour un cours d'essai gratuit

(renforcement musculaire & step)

Cours collectifs assurés par notre coach

Mesdames & Messieurs les sportifs,

soyez les bienvenus

Rendez-vous à la salle des fêtes de Fayet,

Une surprise vous attend



DANSER



SANTE

Renseignements : 06.74.84.73.40

Retrouvez-nous bientôt sur notre page Facebook : Fat Fitness FAYET

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
1 Rue de Saint Quentin
02100 FAYET
Tél : 03.23.62.68.41
Messagerie : ecole.fayet@ac-amiens.fr



INSCRIPTIONS RENTREE DE SEPTEMBRE 2016

Les inscriptions des nouveaux élèves nés en 2013 auront lieu à l'école :

- ✓ Mardi 24 mai de 16h00 à 17h00

Vous munir :

- ✓ Du livret de famille
- ✓ D'un justificatif de domicile
- ✓ Du carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

En raison des effectifs à la rentrée 2016, dans un premier temps seuls les enfants résidant de manière effective à Fayet seront inscrits, selon la liste établie en Mairie.

Ce n'est donc ni le lieu d'exercice professionnel ni le domicile des nourrices (grands-parents, nourrices agréées...) qui détermine le secteur de scolarisation.

Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé vous avez la possibilité de demander une dérogation (formulaire à demander à la Mairie de votre domicile).

Votre demande sera classée en fonction des motifs évoqués et examinée par la mairie.

Le Directeur
Pascal LEGRAND

Fayet l'Faire devient la 10^e section de l'amicale



Le bureau de l'Amicale et la municipalité vont accueillir et aider la nouvelle section.

Une 10^e section vient d'être créée au sein de l'Amicale de Fayet, sous l'impulsion de Fabrice Carne, Odile Delacroix et Géraldine Leneutre. Lors d'une réunion de présentation, lundi, Fabrice Carne, son président a pris la parole pour présenter la nouvelle section appelée Fayet l'Faire. « Nous souhaitons offrir un complément d'animations pour dynamiser la vie du village, favoriser les liens entre les habitants et développer la convivialité. Afin que la section puisse réaliser et mener à bien ses projets, notamment des voyages, nous allons organiser des manifestations tout au long de l'année pour récolter des fonds. »

Les bénévoles ont déjà arrêté plusieurs dates avec, pour commencer, une bourse aux vêtements et objets de puériculture, dimanche 3 avril. Une brocante aura lieu dimanche 5 juin au Domaine Saint-Jacques. Une bourse aux livres et multimédia est prévue en octobre, avant une bourse aux jouets en novembre. Fayet l'Faire travaille également à la création d'un site internet. Une page Facebook (« Fayet l'Faire ») est déjà active.

► Inscriptions à la bourse aux vêtements :
3,50 € la table ou le portant.
Tél. 07 71 60 35 26 ;
e-mail : fayetfaire@laposte.net.

Fayet l'Faire renforce l'Amicale

■ Depuis peu, l'Amicale de Fayet s'est dotée d'une nouvelle section appelée « Fayet l'Faire ». Fabrice Carne est à l'origine de ce projet, avec le concours d'Odile Delacroix et Géraldine Leneutre. Le but ? « Nous souhaitons apporter un complément d'animations pour dynamiser la vie du village, de favoriser les liens entre ses habitants et développer la convivialité. Afin que la section de l'Amicale puisse réaliser et mener à bien ses projets – notamment des sorties et voyages –, nous allons mettre en place tout au long de l'année des manifestations

pour récolter des fonds. »

La section Fayet l'Faire donne rendez-vous à la salle polyvalente pour sa première manifestation, une bourse aux vêtements et puériculture, dimanche 3 avril, de 9 heures à 18 heures. Suivra, dimanche 5 juin, une brocante dans le domaine Saint-Jacques.

La section travaille en parallèle sur la création d'un site Internet. « Dès sa mise en place, nous invitons les internautes à prendre connaissance de l'intégralité de notre calendrier prévisionnel », précise Fabrice Carne.



La section Fayet l'Faire a des idées.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
25 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize et le vingt-cinq février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Guy DAMBRE, Maire.

Présents :

**Mesdames et Messieurs DAMBRE-BAS-
DONNETTE-ARDAENS-LEFEVRE-POUILLAUDE-
DENIZART-LEFRANC-COGET-DUBOIS-
DELACROIX-LOZE-BUSIN-DEHENRY-PIERROT**

Excusés et représentés : Néant

Absents : Néant

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente séance, qui est adopté et signé par les conseillers présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

VOIRIES

TRAVAUX ALLEE DES CHARMES (2^{ème} partie) ET VC N°4

Suite à la réunion du 22 février dernier, les marchés de travaux vont être lancés et le cabinet VERDI Picardie va envoyer les dossiers de consultation aux entreprises.

Dans le cadre du marché public, le conseil municipal doit désigner les membres du conseil qui participeront aux travaux de la Commission d'Appel d'Offres, désignation qui fera l'objet d'une délibération.

Sont nommés :

Président M. Guy DAMBRE

Membres Titulaires	Membres Suppléants
M. Lionel BAS	Mme Virginie ARDAENS
Mme Françoise POUILLAUDE	M. Christophe DONNETTE
M. Armand DUBOIS	M. Francis COGET

Membres invités avec voix consultative
Le comptable public communal
Un représentant de la DDCCRF
Le cabinet VERDI Picardie, en qualité de maître d'œuvre du projet

Pour information

Un **diagnostic amiante** a dû être réalisé sur les enrobés, dans la mesure où du rabotage de voirie est programmé dans les travaux.

Coût du diagnostic → 1 950 € ttc

La raison de ce diagnostic est que dans les années 90, Vallet Saunal mélangeait à leurs enrobés des fibres d'amiante pour les consolider lors des périodes de gel.

Travaux VC n° 4

Suite à l'intervention de Lionel BAS, en matière d'aménagement des abords de la voie communale, abords constitués de 2 routes départementales (RD 1044 et RD 732), il est convenu :

- de ne pas lancer le marché conjointement à celui de l'allée des Charmes
- d'interroger la Voirie Départementale à ce sujet et d'obtenir un rendez-vous afin de prendre en considération les tenants et les aboutissants.

VOIE COMMUNALE RELIANT FAYET A FRANCILLY

Il est donné lecture du courrier de M. DENIVET, Maire de Francilly-Selency, exposant la problématique de remettre cette route à double sens, à la demande des riverains afin de leur éviter un détour important pour rentrer chez eux.

Vu la configuration de la RD 1029, tant au niveau de la vitesse que de la visibilité, le conseil municipal n'est pas favorable à une remise en double sens de cette voie et souhaite que la signalisation reste en l'état pour des raisons de sécurité, à savoir : sens interdit depuis la RD 1029 vers la voie communale de Francilly-Selency et à sens unique de Fayet à Francilly-Selency.

Un courrier sera adressé à M. DENIVET, afin de lui faire connaître la position de la commune de Fayet à ce sujet.

ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DES 13 ET 20 MARS 2016

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres du bureau de vote, pour les 2 tours de scrutin :

Président M. Guy DAMBRE
Suppléant M. Christophe DONNETTE
Assesseurs Mme Virginie ARDAENS
Mme Françoise POUILLAUDE
M. Jean-Claude DENIZART
Secrétaire Mme Sabine BUSIN

De même, le planning des permanences du bureau de vote est complété par les membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

CLASSE DE MER

Il est demandé au conseil municipal de confirmer la validation du projet de classe de mer, présenté par l'école de Fayet, et de confirmer également la prise en charge d'une partie des dépenses selon les éléments ci-après :

Durée du séjour	7 jours
Période	du 28 avril au 4 mai 2016
Lieu	Larmor plage (Morbihan)
Nombre d'élèves	20
	Classes CE2-CM1-CM2
Coût financier	564.16 €/enfant dont 184 €/ enfant à charge de la commune, soit 3 680 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

⇒ Emet un avis favorable et confirme la validation du projet de classe de mer, présenté par l'école de Fayet, conformément aux éléments ci-dessus ;

⇒ Confirme la prise en charge de la part communale des dépenses, liées à ce projet, dont les crédits seront inscrits au budget communal 2016.

ANIMATION

FETE COMMUNALE DU 11 SEPTEMBRE 2016

Il était demandé aux membres du conseil municipal de réfléchir sur l'organisation de la fête communale 2016.

Question reportée à une date ultérieure pour ce qui est de l'animation.
Pierre DELACROIX se chargera de la restauration.

FINANCES

FORMALITE SUITE AU CHANGEMENT DE TRESORERIE

Considérant le changement de Trésorerie au 1^{er} janvier 2016, il convient d'autoriser le nouveau comptable du Centre des Finances Publiques à exécuter les poursuites nécessaires envers les débiteurs défaillants pour ce qui concerne le budget principal et le budget annexe de la commune de Fayet.

Mme Pierrette MAZERY-OUK, Trésorière Principale à la Trésorerie de St Quentin Municipale, est autorisée à cet effet pour toute la durée de son mandat actuel.

DEMANDE DE SUBVENTION

Suite à la convention signée entre l'association Les Restaurants du Cœur et l'association des Maires de France, l'Union des Maires de l'Aisne s'associe à l'appel au don lancé par les Restaurants du Cœur et sollicite les communes de l'Aisne.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention annuelle de 100 € à l'Association les Restaurants du Cœur.

AFFAIRES FONCIERES

LOTISSEMENT « DOMAINE ST JACQUES » RETROCESSION DES EQUIPEMENTS

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement « Domaine St Jacques », situé rue Henri Matisse et rue Paul Gauguin, l'Association des Copropriétaires (ASL St Jacques) souhaite rétrocéder à la Commune de Fayet les équipements communs au lotissement : voirie, trottoirs, éclairage public et espaces verts, afin que ceux-ci puissent être incorporés au domaine public communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte la rétrocession des équipements communs : voirie, trottoirs, éclairage public et espaces verts, sollicitée par les Copropriétaires du lotissement,
- Autorise M. le Maire à signer tout document administratif lié à cette rétrocession.

IMMEUBLE SITUE 13 RUE PIERRE CURIE

La commune est relancée par Me Jean-Christophe VUATTIER, notaire, afin de connaître la position du conseil municipal quant à l'acquisition ou non d'un immeuble, situé 13 rue Pierre Curie (ancien local de l'entreprise Aluminium de Fayet).

Considérant que la commune avait préempté l'immeuble en 2001 et que, malgré de multiples démarches, rien n'a abouti

Considérant l'état de vétusté de cet immeuble et le coût de désamiantage (40 000 €)

Le conseil municipal décide de proposer d'acquérir ce bien pour l'Euro symbolique. Proposition sera faite en ce sens auprès du notaire.

ENVIRONNEMENT

AMENAGEMENT PAYSAGER GIRATOIRE AUCHAN

Il est présenté le devis de la société LBTP pour la démolition du massif béton, l'apport de terre végétale et le terrassement de parterres.

Coût = 3 720 € ttc.

Le conseil municipal émet un avis favorable et valide ce devis.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la séance close.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 20 h 30



TENNIS

**SYNDICAT DES PROPRIETAIRES
DU DOMAINE DE FAYET
24 allée des tilleuls
02100 FAYET**

Les copropriétaires du domaine de Fayet, réunis en Assemblée Générale le 07 avril 2016 proposent de continuer à ouvrir les 3 courts de tennis aux Fayellois aux mêmes conditions que les années précédentes, à savoir :

- une cotisation de 70 euros par foyer
- 25 euros par enfant de moins de 16 ans au 1^{er} janvier

Afin de profiter de cette offre, il suffit de prendre contact avec la trésorière de la copropriété Madame Dehenry 5 allée des charmes afin de verser sa cotisation et retirer sa clef personnalisée.

Une caution de 30 euros vous sera demandée pour la clef.

Suite à des dégradations des panneaux d'interdiction d'entrée ont été posés aux différentes entrées de l'espace tennis.

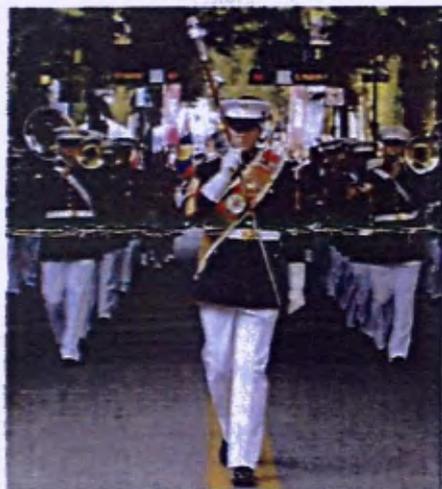
Bien sur cette interdiction ne s'applique pas aux Fayellois et promeneurs respectueux de notre environnement.

G GUERIN

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR



*Les membres de la Société de la Légion d'Honneur
vous invitent à assister au Concert exceptionnel de bienfaisance
au profit des oeuvres sociales de la Section Aisne donné par
l'orchestre:*

2d Marine



Division Band

Unité appartenant aux forces armées américaines,

le Jeudi 26 Mai 2016 à 19 h

(ouverture des portes à 18 H 00)

Cité de la Musique et de la Danse
Parc Gouraud, 9 allée Claude Debussy

SOISSONS

(tenue correcte exigée)

Les billets d'accès au concert vous seront adressés par retour de courrier. Renseignements et réservation auprès de:
Philippe VUILLEMENOT Tél : 06.67.92.08.68 email : vuillemenot.philippe@wanadoo.fr

**Bulletin de
réservation**

*Concert de bienfaisance au profit des oeuvres sociales de la
Section S.M.L.H. Aisne donné par l'orchestre:*

2d Marine



Division Band

Jazz Nouvelle Orléans

le Jeudi 26 Mai 2016 à 19 h

Cité de la Musique et de la Danse de Soissons

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Formule Concert : _____ 20 € x _____ personnes = _____ €

Formule Concert + Cocktail : 25 € x _____ personnes = _____ €

Total à régler



Les chèques de réservation à l'ordre de la **SMLH** sont à adresser à :
Philippe VUILLEMENOT, 6 rue Mesnil Saint Laurent - 02 100 NEUVILLE SAINT AMAND
Nous rappelons qu'il vous est possible d'adresser des dons par chèque à l'ordre de la S.M.L.H (reconnue d'utilité publique)
pour ses oeuvres sociales (les dons sont déductibles des impôts).



JARDIN DE JUIN

ARBRES & ARBUSTES

Taillez les arbustes defleuris. Désherbez au pied pour éviter la concurrence de l'herbe (choisissez pour cela un jour où la terre est détrempée).

Douchez les sujets plantés dans l'année.

Paillez le pied des arbustes pour limiter les arrosages.

Si vous ne l'avez pas fait avant sa floraison, vous pouvez tailler la glycine.

Arrosez régulièrement vos arbustes à floraison estivale, notamment ceux conduits en pots sur terrasses et balcons.

Bouturez les berberis à feuillage caduc (épine vinette, ou berberis thunbergii).

Ramassez les fleurs de tilleul; à faire sécher pour vos infusions.

Faites des boutures de laurier rose.

ROSIERS

Enlevez les roses fanées : cela favorise la floraison des remontants.

Traitez contre les pucerons.

Paillez le sol (ce qui limitera l'évaporation lors des fortes chaleurs). Arrosez au pied.

Marcotez les rosiers sarmenteux. Ceux à petites fleurs ne refleuriront pas: vous pouvez donc les tailler sans crainte.

Associez clématite et les rosier grimpant pour un mariage de fleurs réussi !

PELOUSE

Tondez une fois par semaine (surtout en période d'alternance pluie-chaleur).

Épandez un engrais azoté (Indice N de NPK élevé).



FENETRES & BALCONS

Mettez sur le balcon les plantes méditerranéennes. Pensez à arroser bacs et jardinières dès que le soleil persiste.

Pincez les geraniums lierre pour favoriser la ramification.

Un rosier sur votre balcon, c'est possible !

Une composition pour l'été : geranium-convolvulus.

FLEURS

Semis

Vivaces, annuelles rustiques: clarkias, cosmos, soucis.

Les capucines annuelles sont normalement semées en place fin-avril, début mai, mais les retardataires peuvent encore le faire en juin.

Plantation

Coichiques, crocus d'automne et annuelles tardives.

Mettez en place les aquatiques (nénuphars, lotus, iris aquatique...)

Une vivace pour un coin d'ombre ? Découvrez les hostas !

Entretien

Supprimez le feuillage jauni et desséché des bulbes de printemps, puis rangez-les à l'abri et au sec, jusqu'à leur remise en terre l'an prochain.

Occupez-vous des iris fanés.



SUITE MOIS DE JUIN



FRUITS & VERGER

Entretien

Il convient dès à présent de pratiquer l'éclaircissage, c'est à dire enlever les fruits en surnombre. Cette opération "fend le coeur", mais gardez à l'esprit qu'un arbre trop faible pour assumer une abondante récolte peut en mourir. En outre, les fruits restant seront de meilleure taille... La nécessité d'y procéder s'étudiera en début de mois, après l'éclaircissage naturel pendant lequel l'excédent de fruits tombe normalement tout seul.

Si vos arbres s'ornent de nombreux rameaux herbacés, dont la vigueur risque d'épuiser les ressources de l'arbre, n'hésitez pas à pratiquer le pincement. Cette opération consiste à tailler les rameaux en question à 5-6 feuilles, de manière à refouler la sève vers le bas.

Protégez la récolte au verger en installant des pièges pour les parasites volants (carpocapse...).

Récolte

Abricots précoces, cerises, framboises et toujours des fraises.



LEGUMES

Semis

Concombres, endives, pissenlit, persil. Semez aussi les cornichons, en pleine terre pendant une période chaude. Leur rendement est élevé, et vous récolterez fin août / début septembre.

Semez dès à présent les carottes d'hiver.

Plantation

Mettez en terre les courges que vous avez conduit en godet le mois dernier.

Plantation des poireaux.

Choisissez bien vos plants de tomate.

Récolte

Carottes, choux verts, pois, taitue, persil.

Ne récoltez pas les dernières asperges; laissez-les se développer sur place.

Entretien

Taillez les melons à deux feuilles.

Ébourgeonnez les tomates pour favoriser la mise à fruits; taillez au dessus du 5ème bouquet de fruits.

>> tous les travaux au potager en juin



PLANTES D'INTERIEUR

Bouturez le sanseveria, en coupant dans ses longues tiges vertes et jaune des morceaux de 10 cm, que vous planterez dans un pot simplement garni de sable.

Sortez les espèces les moins fragiles. Attention! n'exposez pas directement en plein soleil une plante qui vient de passer l'hiver en appartement. Commencez progressivement, par temps couvert. Fertilisez.

Faites des apports d'engrais soluble.

Faites des boutures de pothos.

Surveillez vos plantes grasses.

Fertilisez le medinilla pour le faire refleurir.



TRAVAUX DIVERS

Multiplication

Marcottez glycine et noisetier. Bouturez les hydrangeas (hortensias), la clématite, les céanothes et les escalonias en climat océanique. Divisez le thym et la menthe.

Entretien, récolte

Un bon arrosage une fois par semaine est préférable à une succession de petits apports quotidiens, car il favorise un bon enracinement des plantes. Arroser trop en surface favorise le développement des racines en surface, d'où une fragilisation excessive de vos plantes lors des sécheresses passagères.

Nettoyez le jardin en profondeur.

Surveillez l'arrosage des cultures, et évitez de mouiller le feuillage pour prévenir l'oidium.





OPÉRATION TRANQUILLITÉ - VACANCES

----- DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____

QUALITÉ : Particulier Commerçant

ADRESSE (N° - Voie - Lieu-dit, ...) _____

Code Postal : _____ Ville : _____

PÉRIODE D'ABSENCE

Du : _____ Au : _____

TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE

Maison Appartement Commerce

Etage : _____ N° de Porte : _____ Digicode : _____

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON
Si oui, lequel ? _____

PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE

Nom : _____ Prénom : _____

CP : _____ Ville : _____

 _____

Possède-t-elle les clés : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Lieu de vacances : _____

Êtes-vous joignable pendant votre absence ?
OUI/NON

Si oui, à quelle adresse ? _____

 _____

Courriel : _____ @

AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnée ci-dessus.

Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Date :

Signature du demandeur :

Déchèteries

Quoi ?

3 déchèteries sont à votre disposition. Vous pouvez y déposer gratuitement, vos déchets occasionnels, volumineux ou spécifiques.



GRAVATS :
terre, cailloux, briques, briques et autres déchets inertes



VÉGÉTAUX
ramures, tiges, feuilles, fleurs...



MÉTAUX
grillage, gazinière, tube métal...



CARTONS
cartons ondulés...



PNEUS
uniquement pneus de voiture (sauf préférence sans antistat)



HUILES MOTEUR
uniquement huiles de vidange



BATTERIES
batteries de véhicules



MOBILIER*
meuble, matelas, chaise, salon de jardin...



APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
frigo, télé, ordinateur, tube fluo, cuisinière, four, perceuse, aspirateur, hifi, jouets à piles...



ENCOMBRANTS
autres volumineux non dangereux



DÉCHETS SPÉCIFIQUES
peinture, acide, produit de jardinage, de bricolage, radiographie...



TEXTILE, MAROQUINERIE
vêtement, tissus d'ameublement, chaussures...



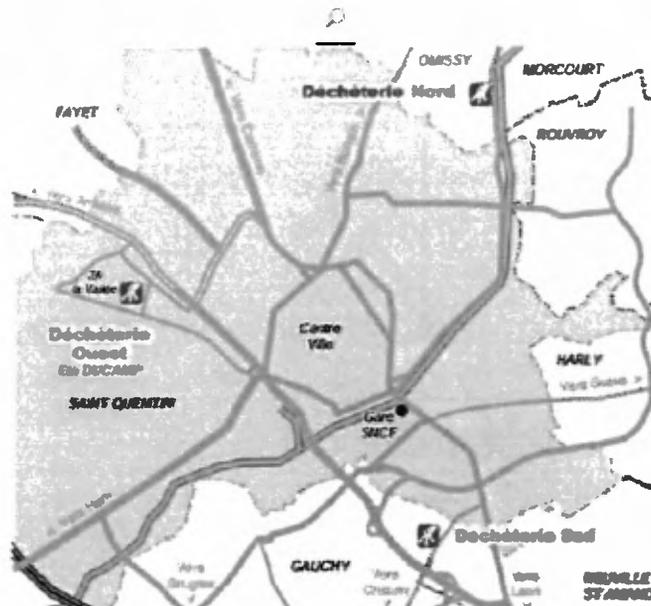
PILES
rondes ou boutons et petits accumulateurs type chargeur



CARTOUCHES D'ENCRE
cartouches de fax, d'imprimante...

Où ?

- **Déchèterie Ouest** - ZA la Vallée, chaussée romaine (face à l'EPIDE) à Saint-Quentin
- **Déchèterie Sud** - route de Chauchy à Gauchy
- **Déchèterie Nord** - CD 675 à Omissy (face au canal)



Quand ?

- **Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre :**
 - du lundi au samedi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
 - dimanche : 9h – 12h
- **Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars :**
 - du lundi au samedi : 9h – 12h et 13h30 – 17h
 - dimanche 9h – 12h
- **Fermé les jours fériés**
- **Déchèterie SUD (GAUCHY) : fermée le MARDI matin**
- **Déchèterie OUEST (ZAC la Vallée) : fermée le MERCREDI matin**
- **Déchèterie NORD (OMISSY) : fermée le JEUDI matin**

Pour tout renseignement : Service Déchets Ménagers

N° Vert 0 800 012 600

APPEL GRATUIT DEPUIS LA POSTE PSE



BON À SAVOIR !

Afin de vous aider dans l'acquisition de votre timbre passeport, une foire aux questions complète est régulièrement enrichie. Elle est accessible depuis la page d'accueil du site.

Dans certains cas, vous avez la possibilité, à partir de la FAQ, de poser une question via un formulaire : pour demander par exemple la réédition d'un timbre ou le remboursement d'un timbre ne pouvant être traité de manière automatique.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

timbres.impots.gouv.fr est accessible 24h/24, 7j/7. L'achat de timbres fiscaux est effectué en quelques clics. Le service est entièrement sécurisé.

Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter vos démarches administratives et enrichir l'offre de moyens de paiement dématérialisés.

En parallèle, vous pouvez continuer à acheter vos timbres fiscaux papier dans les centres des Finances publiques et chez les buralistes agréés qui pourront également délivrer le timbre électronique prochainement.

Pour plus d'informations

timbres.impots.gouv.fr

impots.gouv.fr

Retrouvez la DGFIP
sur Facebook, Twitter et Youtube



Mai 2015

FP FINANCES PUBLIQUES

POUR VOS PASSEPORTS,

OPTEZ POUR

LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



Le site timbres.impots.gouv.fr est un site de la direction générale des Finances publiques (DGFiP) qui vous permet d'acheter en ligne un timbre fiscal électronique pour l'obtention de votre passeport.

POUR QUELLES DEMARCHES ?

Depuis le 2 mars 2015, le service est disponible pour la délivrance des timbres fiscaux destinés aux passeports.

À compter 2016, vous pourrez également vous procurer sur timbres.impots.gouv.fr, des timbres fiscaux, pour vos autres formalités (carte nationale d'identité, permis bateau...).

QU'EST-CE QU'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

Le timbre électronique peut se présenter sous 2 formes :

- un numéro à 16 chiffres
- un flashcode

Il peut être délivré sur 2 supports :

- un document PDF avec un flashcode qui peut également être scanné directement depuis un téléphone, une tablette par le service chargé de recevoir votre demande
- un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier.

Il est valable pendant 6 mois à compter de sa date d'achat et remboursable pendant un an à compter de cette date.

Il est affecté à un usage particulier pour un montant défini.



COMMENT ACHETER UN TIMBRE ELECTRONIQUE EN QUELQUES CLICS ?

- 1 Je me rends sur le site timbres.impots.gouv.fr
- 2 Je choisis le type de passeport
- 3 Je choisis le mode de réception (courriel ou SMS)
- 4 Je paye directement en ligne avec ma carte bancaire en mode totalement sécurisé via le 3D-secure

C'est fait ! La transaction est enregistrée. Les références de la transaction et le numéro du timbre acheté sont envoyées immédiatement par courriel ou SMS (selon le choix effectué). Par sécurité, il est possible de le télécharger au format pdf.

COMMENT ME FAIRE REMBOURSER MON TIMBRE ELECTRONIQUE PASSEPORT ?

Il est possible de se faire rembourser un timbre électronique non utilisé dans l'année de son achat, à partir de la page d'accueil du site timbres.impots.gouv.fr.

Le timbre doit avoir été acheté depuis plus de 3 jours.

Le remboursement sera automatiquement sur la carte bancaire ayant été utilisée lors de l'achat.

J'AI PERDU MON TIMBRE ÉLECTRONIQUE. QUE FAIRE ?

Il est possible d'en demander la réédition. Pour cela, il suffit de se rendre sur la foire aux questions (FAQ) du site timbres.impots.gouv.fr pour trouver l'ensemble des renseignements nécessaires et de remplir le formulaire en ligne.

COMMENT UTILISER LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE POUR OBTENIR LE PASSEPORT DÉLIVRÉ PAR LES MAIRIES AGRÉÉES ?

- 1 Achat du timbre par carte bancaire sur le site
- 2 Réception du timbre électronique par mail ou SMS sous forme d'un identifiant à 16 chiffres ou d'un flashcode
- 3 Dépôt du dossier en mairie* : formulaire Cerfa, photos, justificatif de domicile, carte d'identité et références du timbre
- 4 L'agent vérifie les pièces du dossier et les références du timbre : par lecture du flashcode scanné directement depuis le smartphone, la tablette ou le document pdf imprimé par saisie de l'identifiant à 16 chiffres
- 5 Le dossier est transmis à la préfecture sous forme dématérialisée. Une fois le passeport disponible à la mairie, vous êtes prévenu par SMS **vous pouvez venir le récupérer**

* ou en préfecture à Paris



Depuis des milliers d'années, en l'honneur de la St Jean-Baptiste la nuit du 24 au 25 juin réunit les habitants du village pour fêter l'été en profitant du jour le plus long de l'année.

L'association des résidents du domaine de Fayet organise dans le parc du tennis

vendredi 24 juin

à partir de 19h30 un pique-nique autour d'un grand feu de joie

Tous les habitants de Fayet sont invités à se joindre aux résidents du domaine.

-Apéritif offert par l'association

-Restauration payante sur place (grillades diverses)

-boissons et desserts (apportés et partagés par les participants)

Si vous désirez participer à cette veillée, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et de le retourner **avant le 18 juin** à Madame Dehenry 5 allée des charmes 02100 FAYET

NOM :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Nombre de personnes :

INSCRIPTION COMPOSTEURS INDIVIDUELS



Bienvenue aux composteurs !

Notre commune et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin s'engagent dans une démarche globale de développement durable en lançant le Programme Local de Prévention des déchets.

Aussi, afin de participer à la réduction des déchets sur notre territoire, vous pouvez désormais obtenir gratuitement **un composteur individuel de 345 litres.**



Dès réception de ce courrier, si vous êtes intéressé, **merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie** afin d'être inscrit sur une liste d'attente*.

A partir du mois de juin, des réunions d'information sur la pratique du compostage seront programmées dans la commune afin que **vous puissiez venir retirer votre composteur et son guide pratique.**

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information au :

Service Déchets Ménagers

 **N° Vert 0 800 012 600**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

(*distribution annuelle en fonction des stocks).

avril-septembre

Messes Paroisse Saint Quentin en Vermandois de avril-septembre 2016

Presbytère Saint Martin; 42, rue Picardie; 02100 SAINT-QUENTIN; antonio.tejado@orange.fr Tél/Fax: 03.23.62.25.19

Date	Saint Martin (10h45)	Saint Jean (10h45)	Jean XXIII (10h45)	Villages (9h30)
10 Avril			Messe (10h45)	Francilly (9h 30)
17 Avril	Messe kms Soleil-familles			Gricourt (familles Kms Soleil)
24 Avril		Messe (10h45)		Fayet(9h30)
Samedi 30 avril			14h00 Messe Profession de foi	
01 Mai			Messe 10h45	Francilly 9h30
05 Mai ASCENSION		Messe (10h45)		Prof foi 10h00 Holnon
08 Mai	Messe (10h45)			Messe Gricourt (9h 30)
15 Mai Pentecôte		Profession Foi 10h45		Fayet (9h 30)
22 Mai			Profession Foi 10h45	Gricourt (9h30)
29 Mai	1 Communion (10h45)			Francilly (9h 30)
Vendre 03 juin	19h00 Sacré Cœur			
05 Juin		1 Communion (10h45)		Fayet (9h 30)
12 Juin			Messe 10h45	1ère Com 10h00 Holnon
19 Juin	Messe souvenir 10h45			Francilly (9h30)
26 Juin		Messe 10h45		Fayet (9h 30)
03 Juillet			Messe (10h45)	
10 Juillet	Messe (10h45)			
17 Juillet		Messe (10h45)		
24 Juillet			Messe (10h45)	
31 Juillet	Messe (10h45)			
07 Août		Messe (10h45)		
14 Août			Messe (10h45)	
15 Août ASSOMPTION	Messe (10h45)			
21 Août		Messe (10h45)		
28 Août			Messe (10h45)	
04 Septembre	Messe (10h45)			Gricourt (9h 30)



VIVA DANSE

*Club de danse de l'Amicale de Fayet,
Vous propose:*



DINER DANSAANT

Samedi 5 mars 2016 à 20heures

Salle des fêtes de FAYET

Avec l'Orchestre NEW MILLENAIRE



Prix 30€ par personne

Apéritif et boissons comprises

Tous renseignements et réservations auprès de Viviane

Contactez le 06/07/54/33/42 ou le 06/82/93/16/11

Email: viva.danse@orange.fr